



# Le JASEUR

ÉDITION  
SPÉCIALE

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024



Chers Simonaises, Simonais,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2024 de la Municipalité de Saint-Simon, ainsi que les principales conclusions du rapport de l'auditeur externe. Cet exercice annuel de reddition de comptes vise à vous informer avec transparence de la situation financière de notre municipalité et des résultats découlant des décisions prises par votre conseil municipal au cours de la dernière année.

Par ailleurs, tel que prescrit par l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, vous trouverez à la section S-45 du rapport financier déposé sur le site web de la Municipalité, les renseignements relatifs à la rémunération des élus municipaux. Le règlement #590-24 encadre quant à lui le traitement des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Simon.

### FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Au 31 décembre 2024, les revenus de fonctionnement se sont élevés à **9 121 894 \$**, auxquels s'ajoutent **686 701 \$** en revenus d'investissement, pour des **revenus totaux de 9 808 595 \$**.

Les charges de fonctionnement (excluant l'amortissement) ont totalisé **8 243 055 \$**. Après prise en compte des éléments de conciliation à des fins fiscales (tels que les affectations, l'amortissement et les frais de financement de la dette à long terme), la Municipalité présente pour l'exercice 2024 un **déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 359 970 \$**.

Malgré ce déficit, la situation financière demeure stable. À la clôture de l'exercice, la Municipalité disposait :

- d'un **excédent accumulé non affecté de 194 503 \$** ;
- de **réserves financières totalisant 659 320 \$**, dédiées à l'aqueduc, aux eaux usées et à la voirie ;
- de **fonds réservés de 201 693 \$**, incluant un fonds pour les élections et un fonds de roulement.

La dette à long terme à la charge de la Municipalité s'établissait à **2 020 815 \$** au 31 décembre 2024.

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme **FBL S.E.N.C.R.L.**, comptables professionnels agréés, a procédé à l'audit des états financiers 2024, lesquels ont été déposés lors de la séance du conseil municipal du 6 mai 2025.

En ce qui concerne le rapport de l'auditeur indépendant, ce dernier mentionne que de l'avis des auditeurs, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Simon au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de son flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes canadiennes pour le secteur public.

## REMERCIEMENTS

Cette présentation marque l'accomplissement de nos devoirs en matière de reddition de comptes, tels que prévus par le *Code municipal*.

Je souhaite remercier chaleureusement les membres du conseil municipal pour leur implication constante, leur vision et leur soutien dans la gestion des affaires de notre communauté. J'exprime également toute ma reconnaissance à notre équipe municipale pour son dévouement quotidien. Leur engagement est essentiel pour offrir aux citoyens de Saint-Simon des services de qualité, tout en assurant une saine gestion des ressources.

Ensemble, nous poursuivons notre mission : améliorer la qualité de vie des Simonaises et des Simonais et bâtir une municipalité toujours plus dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir.

*Simon Giard, maire*

*6 mai 2025*

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

Durant l'année 2024, plusieurs projets municipaux ont été réalisés, dont les suivants:

- **Aménagement d'un nouveau stationnement** au bureau municipal, incluant l'installation de **bornes de recharge pour véhicules électriques**, afin de répondre aux besoins actuels et futurs en mobilité durable ;
- **Vente de l'ancienne usine Olymel**, un jalon important dans la revitalisation de ce secteur stratégique du territoire;
- **Commercialisation réussie des 8 premiers terrains** du projet domiciliaire **Jardins Saint-Simon**, amorçant ainsi une première phase de développement résidentiel ;
- **Acquisition d'un tracteur John Deere**, permettant d'optimiser l'entretien du réseau routier et des espaces publics;
- **Réaménagement de la bibliothèque municipale**, dans le but d'offrir un espace plus accueillant et fonctionnel à la population;
- **Conversion à l'éclairage DEL** des terrains sportifs, pour améliorer la performance énergétique et réduire la consommation d'électricité;
- **Installation de radars pédagogiques** afin de sensibiliser les usagers de la route à la vitesse et de renforcer la sécurité dans les zones ciblées;
- **Investissements techniques dans le projet Jardins Saint-Simon** (services d'ingénierie, arpentage et laboratoire) en vue de l'obtention des autorisations ministérielles nécessaires à la poursuite du développement résidentiel.